

Public concerné :

- Etre âgé de plus de 18 ans ;
- Avoir obtenu la reconnaissance du statut de « Travailleur Handicapé » par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ;
- Avoir obtenu un accord d'orientation vers cette formation par la MDPH.

12 places

1530 heures de formation
dont 420 heures en
entreprise

Formation préparatoire
spécifique préalable de
520h (4 mois)

Objectif de la formation :

Qualification professionnelle et obtention d'un titre du Ministère du travail d'Electricien d'Installation et de Maintenance des systèmes automatisés (niveau 3) qui permettent d'exercer des emplois dont les compétences professionnelles sont les suivantes :

1. Installer des équipements automatisés :

- Equiper et câbler l'armoire ou le coffret de commande d'un équipement automatisé ;
- Intégrer et raccorder les éléments d'un équipement automatisé ;
- Mettre en service un équipement automatisé.

2. Assurer la maintenance d'équipements automatisés :

- Remettre en état de fonctionnement un équipement automatisé ;
- Mettre en service un équipement automatisé ;
- Effectuer les opérations de maintenance préventive d'un équipement automatisé.

Modalités de l'accompagnement à la reconversion professionnelle :

- Une équipe de formateurs guide chaque stagiaire dans ses apprentissages. Les méthodes pédagogiques actives permettent une mise en situation sur des postes de travail ;
- Une équipe médico-psycho-sociale composée d'une infirmière, d'une neuropsychologue, d'une assistante sociale, d'une psychologue du travail permet la prise en compte des différentes difficultés liées à l'environnement social, psychologique et de santé.
- Une conseillère à l'insertion professionnelle permet à chaque stagiaire de faire le bilan de ses atouts et freins à l'insertion professionnelle et de se préparer aux entretiens de recherche de stage et d'emploi, ainsi qu'aux épreuves orales de l'examen.

Autres prestations :

- Service restauration (midi et soir) ; Hébergement en chambres individuelles.
- Les résidents disposent d'un foyer : salle de jeu – télévision – bibliothèque – salle de lecture – bar – salle de gymnastique – terrain de pétanque.

Prise en charge / Conditions de rémunération :

- La totalité des frais est prise en charge par les organismes d'Assurance Maladie (hors participation aux frais de repas – tarif limité au Minimum Garanti soit 3,65 €/repas en 2020).
- Les stagiaires en reconversion professionnelle perçoivent une rémunération selon les dispositifs prévus par la Loi du 17/07/1978 (financement du Conseil Régional d'Aquitaine).

Lieu de formation : CRP de Béterette – 1, avenue Nicolas Copernic – CS 70434 - 64004 PAU Cedex

Informations complémentaires :

Possibilité de visite de l'établissement et des sections de formation tous les quinze jours sur rendez-vous.
Contact : Jessica Bouncer Tél. : 05.59.06.10.33 – Fax. : 05.59.06.19.28

Descriptif du métier : Electromécanicien de maintenance industrielle

L'électromécanicien de maintenance industrielle réalise les opérations visant à maintenir ou à rétablir un équipement industriel dans un état de référence permettant d'assurer la fonction requise.

Les contextes d'intervention sont liés aux organisations de production :

- L'équipement est en contexte d'exploitation ; l'électromécanicien prévient l'apparition de pannes ou de dysfonctionnements par la maintenance préventive. Si l'équipement est défaillant, il effectue le dépannage par échange standard de composants ou d'organes, et participe à la remise en service du bien.

- L'équipement est hors contexte d'exploitation ; l'électromécanicien répare les circuits, pièces ou organes défectueux sur les éléments d'équipement en intervenant à l'intérieur des mécanismes.

L'électromécanicien intervient sur instructions à partir des plannings et procédures, en respectant toutes mesures de prévention des risques et en intégrant la responsabilité sociétale de l'entreprise. L'interaction avec le service production est forte, mais il travaille également avec le service qualité ou avec le magasin pour l'approvisionnement en pièces détachées. Lors de pannes complexes, il dialogue directement ou indirectement avec le constructeur afin de s'informer sur les consignes techniques de dépannage.

Les "équipements industriels" font référence à un ensemble de machines liées entre elles pour assurer une production. Les machines sont construites pour une exploitation professionnelle en conditions parfois sévères de cadences et d'environnement et constituées de composants de technologies multiples.

L'électromécanicien est, pour sa part, mobilisé principalement sur les technologies de la mécanique, de l'électricité, du pneumatique et de l'hydraulique.

Les conditions d'exercice de l'emploi se caractérisent par la prédominance de tâches pratiques réalisées sur les équipements. Les lieux d'intervention sont très différents d'un secteur à l'autre : atelier de maintenance, site de production, salle propre. Une capacité d'adaptation est donc requise avec des conditions de travail parfois exigeantes : travail en hauteur, dans le bruit, où le respect scrupuleux de la sécurité est essentiel. Le métier est fortement marqué "service" avec des échanges de type "client-fournisseur".

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

La fabrication de biens en métallurgie, agroalimentaire, pharmaceutique, plasturgie, automobile, chimie ; la production d'énergie ;

- le transport de personnes ;
- les services ;
- la logistique d'approvisionnement, de préparation de commande et de distribution.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- électromécanicien de maintenance industrielle,
- agent de maintenance industrielle,
- électricien ou mécanicien de maintenance industrielle.

